

# Georges Duby et Cluny

TAIICHIRO SUGIZAKI

## Introduction

Il y a vingt temps environ, un éditeur japonais a proposé à mon collègue et moi la traduction d'un livre de George Duby, *L'Europe au Moyen Âge, art roman, art gothique*<sup>1</sup>. C'est ce qu'il a réécrit le texte de son livre *Le temps des cathédrales, l'art et la société, 980-1420*<sup>2</sup> en insérant les illustrations et les sources pour l'émission de télévision. Dans les années 1980 et 1990, la traduction des livres écrits par les médiévistes de l'École des Annales était à la mode au Japon, comme par exemple *La naissance du purgatoire* par Jacques Le Goff, *Le mountaillou, village occitan de 1294 à 1324* par Emmanuel le Roy Ladurie qui ont déjà été traduits et publiés avec succès au Japon. Evidemment dans quelques années sera traduit *La raison des gestes dans l'occident médiéval* par Jean-Claude Schmitt, ainsi que *Histoire des femmes en Occident* qui comprend un article de Danielle Regnier-Bohler. Parmi les livres de notre médiéviste, Georges Duby, ce moment-là, *L'an mil, Le chevalier, la femme et le prêtre*, ainsi que *Le temps des cathédrales* (uniquement la partie sur la période de romanesque, malheureusement) ont été traduits et publiés au Japon. Notre éditeur voulant publier un livre de Georges Duby dans son intégralité c'est-à-dire le texte, les illustrations et les sources, a décidé de faire traduire le livre *L'Europe au Moyen Âge, art roman, art gothique*. Tandis que dans notre traduction de *L'Europe au*

---

<sup>1</sup> Arts et métiers graphiques, 1979.

<sup>2</sup> Gallimard, 1976, (Skira, 1967).

*Moyen Âge*, publié en 1995, un an avant la mort de l'auteur, les illustrations ont été diminuées et la taille de livre réduite à cause des difficultés économiques dans le domaine de la publication au Japon, il me semble, quand même, que la description de Georges Duby sur l'histoire et l'art du moyen âge a attiré l'intérêt des lecteurs japonais d'où les quatre éditions sorties jusqu'à aujourd'hui. Comme il a décrit dans son autobiographie, *L'histoire continue*, ce livre n'était pas simple aménagement, mais création véritable<sup>3</sup>.

Ce livre *L'Europe au Moyen Âge* nous montre globalement et brièvement la compréhension et l'argumentation de Duby sur la société médiévale. En ce qui concerne l'établissement et l'épanouissement de la société médiévale et l'art roman, il a accordé de l'importance Cluny et Cîteaux. Sur Cîteaux, il avait déjà publié un livre excellent, *Saint-Bernard et l'art cistercien*<sup>4</sup> selon le concept ressemblant. Mais, la position de Cluny dans son argumentation ne s'est pas seulement limitée à l'art roman, mais s'est liée à sa compréhension sur l'établissement de la société médiévale depuis sa thèse. Dans le troisième chapitre de *L'Europe au Moyen Âge*, il argumente ci suivant. «Les premières phases de la croissance s'étaient manifestées, autour de l'an mil, par un éparpillement des pouvoirs, la féodalisation. Cent ans plus tard, des Etats principautés, des royaumes commencent à se reconstruire. Déjà les abbayes s'étaient rassemblées en congrégations (...) En 1100, la plus puissante de ces congrégations était l'Ordre de Cluny (...) De ce monument, que reste-t-il? Des ruines désolantes, Au début de XIXe siècle, cette merveille a servi de carrière de pierre. Les quelques vestiges révèlent cependant ce que fut le projet: rétablir dans sa plénitude ce que la féodalité avait étouffé: le palais impérial»<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Odile Jacob, 1991, p.183.

<sup>4</sup> Arts et métiers graphiques, 1976.

<sup>5</sup> *L'Europe au moyen âge*, p.74.

Nous allons poursuivre ses présentations sur Cluny dans ses ouvrages ci-dessous en l'hommage à un des médiévistes représentants du XXe siècle. Au début, sur sa thèse *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, ensuite son argumentation sur l'an mil et finalement sur Cluny et l'art roman

## I La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise

Dans son autobiographie publiée en 1991<sup>6</sup>, Georges Duby nous raconte en détail le cours de la préparation et de l'achèvement de sa thèse. En 1942, sous le conseil de son professeur Charles-Edmond Perrin, Georges Duby a commencé à analyser le recueil des chartes clunisiennes, rédigé et publié en six volumes par Augustin Bernard et Alexandre Bruel entre 1876 et 1903<sup>7</sup>. Ces deux compilateurs ont utilisé les manuscrits conservés dans la bibliothèque nationale à Paris et ils se sont efforcés de rassembler les textes originaux qui avaient dispersés et disparus après la Révolution et réussi à trouver de nombreux manuscrits copiés par des chartistes, notamment un avocat d'Autan, Louis Henri Lambert de Barive à la fin du XVIIIe siècle et conservés dans la bibliothèque nationale. Nos compilateurs ont rédigé les 5 500 chartes établies entre la période de la fondation de l'abbaye et le XIIIe siècle, dont la plupart sont des titres de possessions pour établir les droit acquis par les moines de l'abbaye de Cluny après un achat, un échange et une donation. Actuellement, ce recueil est accessible par le site internet de la Bibliothèque nationale de France «Gallica».

Après l'analyse minutieuse des chartes clunisiennes, vers 1948, Duby a confirmé que la mutation sociale avait eu lieu entre 980 et

---

<sup>6</sup> *L'histoire continue*, p.19-p.92.

<sup>7</sup> *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t.1-6, Paris, 1876-1903.

1030. Selon lui, avant cette période, les hommes se repartissaient en deux catégories, les «esclaves» soumis au pouvoir privé de leurs maîtres et les «libres» appartenant aux tribunaux publics, mais après le début du onzième siècle, il ne voyait que des justices privées. En même temps, il a remarqué qu'un tel système judiciaire s'organisait autour du château, que les châteaux constituent le pivot de la nouvelle organisation sociale et que la seigneurie rayonnait depuis le château sur le territoire. C'est le modèle, sur quoi sa thèse se cristalliserait et la théorie «châtellenie» s'établirait.

Selon son autobiographie, il s'est promené dans la terre clunisienne, le sud de la Bourgogne, dit Mâconnais, pour identifier les lieux écrits dans les chartes avec un seul guide: la thèse de Déléage sur le village bourguignon avant le XI<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. L'identification des noms et des lieux écrits dans les chartes n'est pas facile et elle se déroule encore de nos jours. Duby a admis que des fautes faites dans sa thèse ont été mises au jour par la base de données des chercheurs allemands de Münster. Mais cette promenade scientifique dans les champs bourguignons l'a mené à la compréhension de la mentalité des moines en tant que dominateurs de la terre et intermédiaires entre le monde et le ciel, ainsi que du système de hiérarchie sociale. «Il arrive que l'historien découvre inopinément beaucoup de ce qu'il cherche lorsqu'il sort de sa chambre et regarde autour de lui»<sup>9</sup>.

Georges Duby a choisi de se concentrer sur l'espace et la période que les chartes décrivent le plus minutieusement: quatre seigneuries clunisiennes, au nord Chalons, au sud Beaujeu, à l'ouest Carolé et à l'est Bourg entre les onzième et douzième siècles deviennent alors l'objet de son analyse principale. En d'autres mots on peut dire qu'il a choisi une méthode autre que celle de Marc Bloch qui, comme les

---

<sup>8</sup> Déléage, André, *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le Haut Moyen Age*, Mâcon: Protat, 1941.

<sup>9</sup> *L'histoire continue*, p.50.

autres historiens contemporains, avait porté l'attention sur le système. Mais notre médiéviste a décidé de s'efforcer à comprendre les différentes relations d'une communauté selon la géographie. Georges Duby a ensuite cherché les sources qui témoignent des actions juridiques de l'Abbaye de Cluny hors du recueil des ses chartes et a trouvé les sources imprimées des évêchés voisins et certains autres ordres religieux. En plus il a enquêté sur les sources originales dans l'archive de Mâcon et les autres archives bourguignonnes, lyonnaises et parisiennes. Au milieu de ce travail, il a trouvé, dans l'archive municipale de Mâcon, une série de manuscrits de monastères cisterciens comme celui de La Ferté. Il a admiré la qualité de leur production concernant le style des lettres et les matériaux accordés à la beauté des bâtiments cisterciens. Il a achevé son mémoire secondaire à la thèse (obligatoire) par la lecture des sources cisterciennes<sup>10</sup>. Il me semble que son intérêt pour les moines blancs qui étaient en rivalité avec les clunisiens a permis sa compréhension sur la société et l'art romane. Cette imagination fructueuse l'a mené aux ouvrages *Le Temps des cathédrales*, et *Saint Bernard et l'art cistercien*.

Finalement, il a rassemblé deux fois plus de chartes que Cluny n'en possède. Mais à ce moment-là Georges Duby n'a pas porté l'attention sur les sources narratives, parce que les sources narratives écrites dans l'abbaye portent sur la vie des moines et ne racontent pas suffisamment les événements réels. Mais dans son autobiographie, il a considéré cette décision comme imprudente. Il faut dix ans environ pour publier certains travaux en utilisant les sources narratives clunisiennes comme, *Historiarum Libri Quinque* par un moine clunisien Raoul Glaber au onzième siècle ou *De Miraculis* par Pierre le Vénéral, abbé de Cluny au douzième siècle.

Il a accompli sa thèse sur l'établissement de la société régionale

---

<sup>10</sup> Cf. *L'histoire continue*, p.31-p.38.

de Mâcon en tant que modèle de compréhension de la société féodale après le tournant de l'an mil grâce principalement à l'analyse des chartes écrites à l'abbaye de Cluny de sa fondation en 910 jusqu'au XIIIe siècle. Cette théorie «châtellenie» se répand rapidement et sera longtemps soutenue comme la compréhension normale sur la société féodale.

Il a écrit par lui-même que sa thèse est la base de toutes ses recherches futures. Au sens strict, il n'est pas spécialiste de Cluny. Cependant en utilisant les sources et l'art de l'abbaye de Cluny et de ses dépendances, nous pouvons affirmer qu'il a étendu sa compréhension sur le rôle et la fonction de Cluny dans la société et la civilisation entre les dixième et douzième siècles dépassant le point de vue socio-économique mené dans sa thèse. En s'appuyant sur divers types de sources, il a présenté le monde de Cluny sous plusieurs aspects, monastique, artistique ainsi que sur la mentalité. En effet, à travers les descriptions contenues dans ses nombreux travaux, nous pouvons obtenir des connaissances enrichissantes sur Cluny et la société médiévale.

## II Le tournant de l'an mil

Comme mentionné ci-dessus, une de ses argumentations cruciales de l'histoire médiévale, c'est l'établissement de la société féodale vers l'an mil. Après la grande réussite de sa thèse, Georges Duby a porté son attention sur les domaines de la mentalité, de la religion et de l'art et a commencé à employer les sources narratives écrites par les moines clunisiens entre les onzième et douzième siècles.

Dans *L'an mil* publié en 1967<sup>11</sup>, notre médiéviste a cité les descriptions d'une source narrative *Historiarum libri quinque* écrite par Raoul Glaber, un moine clunisien qui vivait vers l'an mil, afin

---

<sup>11</sup> Collection Archives Julliard Gallimard, 1967.

d'expliquer la vision du monde par un représentant de l'esprit clunisien qui gouverne la société et la mentalité à l'époque romane.

Raoul Glaber est né vers 980 dans la région bourguignonne. Il entra d'abord au monastère de Saint-Germain d'Auxerre puis fut transféré à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon sous l'abbé de Guillaume de Volpiano. Il vécut dans l'abbaye de Cluny entre 1030 et 1034 ou 1035 mais retourna finalement au monastère de Saint-Germain d'Auxerre où il meurt vers 1046.

Dans cette période de l'an mil dont peu de témoignages subsistent, les narrations de Raoul Glaber sont donc une source précieuse, tout comme les sont l'Annale de l'abbaye de Fleury, la Chronique de l'abbaye Novalaise, la Chronique de Thietmar de Mersebourg et la Chronique d'Adémard de Chabanne.

Georges Duby explique le développement et le rôle de Cluny dans la société contemporaine en citant un extrait de Raoul Glaber. Après la description d'un dialogue entre un ermite et un moine Gaule, Glaber explique la messe et la prière de Cluny. «Dans ce monastère, en effet, nous avons nous-mêmes été témoin d'un usage rendu possible par le grand nombre de moines et qui consistât à célébrer sans interruption des messes depuis la première heure du jour jusqu' à l'heure du repos. On y mit tant de dignité, tant de piété, tant de vénération, qu'on eût cru voir des anges plutôt que des hommes<sup>12</sup>».

Par ce témoignage, Georges Duby s'efforce de nous présenter l'expression et la demande d'innovation monastique par un moine clunisien lui-même. Duby remarque donc ici une des innovations importantes de Cluny dans l'histoire de l'église et des monastères dont le but est d'inciter les moines à devenir eux-mêmes prêtres, d'associer plus étroitement aux macérations et aux refus inhérents à la vocation monastique les fonctions sacrificielles du sacerdoce, et d'ordonner la

---

<sup>12</sup> *L'an mil*, (dans *Féodalité*, Gallimard, 1996) p.444.

vie des frères autour de la célébration eucharistique. Dans la liturgie clunisienne, il souligne le rôle important des clunisiens dans la société en ce qui concerne la prière pour les défunts, avec ses propres phrases éloquentes et excellentes ci-suivantes. «Cet ouvrage salutaire se trouvait à Cluny étroitement relié à la liturgie des morts. Ce fut en assumant les fonctions eucharistiques que les monastères, au seuil du onzième siècle, parvinrent à s'établir au coeur de la dévotion populaire et à l'empoter décidément sur les cathédrales»<sup>13</sup>. A la fin de son livre *L'an mil*, Georges Duby a affirmé le tournement de l'an mil «dans l'histoire des attitudes mentales» ce qui est le passage d'une religion rituelle et liturgique-celle de Charlemagne et celle encore de Cluny- à une religion d'action; celles des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, de Rome et du Saint-Sépulchre. Notre historien a réussi à donner une compréhension enrichissante de l'épanouissement de Cluny et à donner sa position dans l'histoire de la mentalité religieuse, la piété populaire et du monde imaginaire. Ce qui sera présenté par Jacques le Goff et Jean-Claude Schmitt dans leur étude sur le rôle de Cluny dans l'histoire de la naissance du Purgatoire<sup>14</sup> et le développement des récits des revenants dans les monastères<sup>15</sup>.

Georges Duby cite des récits de Raoul Glaber concernant les apparitions de démons et des événements miraculeux qui se sont passés vers l'an mil. En citant le chapitre V (10-11), Duby explique un autre rôle important des moines «l'essentiel est donc de déchiffrer les messages, les paroles véridiques et prodiges, à la fois, dont sont remplis l'univers visible et l'histoire, et qui abondent dans le texte de l'Écriture»<sup>16</sup>

---

<sup>13</sup> *L'an mil* dans *Féodalité*, Gallimard, 1996, p.443.

<sup>14</sup> *La naissance du Purgatoire*, Gallimard, 1981.

<sup>15</sup> *Les Revenants*, Gallimard, 1994.

<sup>16</sup> *L'an mil*, (dans *Féodalité*, Gallimard), 1996, p.315.



### III Cluny et l'art roman

Pour Georges Duby, les sources ne sont pas limitées à celles écrites, mais les oeuvres d'art sont aussi des témoignages. Dans ses travaux sur l'art médiéval, il a argumenté sur le rôle important de Cluny dans l'épanouissement de l'art roman<sup>17</sup>. Ces discours nous apprennent sa vision de l'art, ainsi que sa compréhension sur l'histoire de Cluny.

Dans un de ses chef d'oeuvres *Le temps des cathédrales*, il a évoqué la terreur de l'an mil en se basant sur des preuves de Raoul Glaber et a affirmé le rôle important des moines dans la mentalité - l'inquiétude et la terreur religieuse - et donc aussi dans le domaine de la création artistique. Evidemment il a considéré Cluny, plutôt l'ordre de Cluny, comme étant à la tête de l'ordre monastique ainsi que centre de l'art. Il présente ses deux fonctions importantes des clunisiens dans la société de l'époque.

Premièrement, les moines clunisiens prient pour la société en tant que les exécuteurs de la pénitence collective. Afin d'obtenir l'aide des moines du salut, les bienfaiteurs laïques entrent au monastère, font le serment d'obéissance, participent aux confréries et donnent des offrandes. La mission de la consécration et toutes les activités artistiques qui ont appartenus aux rois sont accessibles aux moines. Par conséquence, les offrandes qui s'accumulent dans les monastères sont utilisées par les moines pour orner leurs maisons.

Deuxièmement, les monastères sont devenus les endroits où les reliques sont conservées. Les moines sont les intermédiaires avec les saints ensevelis dans les tombes des monastères. Au fur et à mesure les prières pour les défunts se développent, les bienfaiteurs demandent aux moines de les accueillir dans le monastère à la dernière

---

<sup>17</sup> *Le temps des cathédrales*, Gallimard, 1976 (Skira, 1967), *L'Europe au Moyen Âge*, 1979.

heure ou de les faire inhumer dans les cimetières des moines.

George Duby argumente sur le développement de l'abbaye de Cluny vers l'an mil et l'élargissement de son influence notamment dans les régions de la Bourgogne, de la Provence et de l'Aquitaine sous le régime de l'abbé Odilon. Dans ces régions, la société féodale est typique du modèle de Duby: les terres sont affranchies de la domination des souverains, les principes de l'éparpillement par le système féodale et de la paix de Dieu ont progressé et la culture latine a pris racine, en bref le vrai domaine de l'art roman. Pour Georges Duby, Cluny plutôt l'ordre de Cluny est qualifié de symbole ou représentant de la société et de l'art à la période de la châtelainie.

Il a essayé de présenter la basilique de Cluny III construite entre la fin du onzième siècle et le douzième siècle mais détruite presque complètement peu après la Révolution. Dans son ouvrage *L'Europe au Moyen Âge*, en analysant des basiliques et des chapelles conservées qui étaient dépendantes de l'abbaye de Cluny, Paray-le-Monial, Berzé-la-Ville et l'abbaye de Moissac, il nous présente «le palais de Dieu» perdu il y a deux cents ans. Le monastère de Paray-le-Monial, dans le sud de la Bourgogne, non loin de l'abbaye de Cluny, est attribué à Cluny en 999. La basilique romane a été construite sous l'impulsion de l'abbé Hugues de Semur à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Duby nous la présente comme «une réplique qui nous permet d'imaginer ce que fut le grand Cluny... Sur la façade occidentale des portes s'ouvrent comme un appel à s'engouffrer, à tout quitter pour s'établir enfin dans l'ordre. Tout l'intérieur converge vers le chœur, lieu de l'offrande, de l'élévation, que les abbés de Cluny voyaient comme le "promenoir des anges". Un palais, la tête d'un empire plus parfait que n'importe quel autre sur la terre»<sup>18</sup>. Ensuite, avec des expressions ironiques qu'il insère souvent, Duby indique le luxe du bâtiment clunisien, «les moines de Cluny, en toute bonne conscience, se con-

---

<sup>18</sup> *L'Europe au moyen âge*, 1984, p.75.

sidéraient comme des princes, formant la cour du Tout-puissant, comme les courtisans d'une sorte de Versailles immatérielle, sacralisée»<sup>19</sup>.

Georges Duby nous cite un autre exemple du luxe de Cluny, la chapelle de Berzé-la-Ville construite comme un oratoire privé de l'abbé Hugues de Semur, où il résidait régulièrement à la fin du onzième siècle. Hugues a fait décorer toute la muraille de la chapelle. Dans l'abside se trouve une fresque du Christ en majesté entouré par les apôtres et les saints martyres.

Il remarque une innovation téméraire et bouleversante concernant les sculptures du tympan du monastère de Moissac où s' «érige au seuil des basiliques, en plein vent, au regard du peuple, de hautes figures sculptées semblables à celles que la Rome païenne établissait autrefois sur ses arcs de triomphe»<sup>20</sup>. L'Abbaye de Saint-Pierre de Moissac fut fondé au septième siècle et s'affilia à Cluny au milieu du onzième siècle. «A Moissac, le sculpteur a suivi au plus près le texte saint Jean. Il a voulu montrer, au centre du ciel béant, l'Éternel inaccessible. Celui-ci se trouve attiré cependant de manière irrésistible vers la terre, comme capturé. Par quels moyens? Par la musique, qui fut sans doute l'art majeur de ce temps, le plus efficace instrument de connaissance, et dont saint Hugues avait ordonné que les tons fussent représentés sur les chapiteaux du choeur de Cluny, c'est-à-dire du choeur de tout le programme iconographique, au point de convergence de tous les gestes de la liturgie. Sur le tympan de Moissac, les musiciens sont des rois»<sup>21</sup>.

Ici, il me semble que Georges Duby suggère l'existence de «l'art clunisien» et qu'il nous présente son essence et rôle dans l'histoire. «Les moines clunisiens étaient des seigneurs, fiers de l'être. Leur art

---

<sup>19</sup> op. cit. p.75 et 78.

<sup>20</sup> op. cit. p.79.

<sup>21</sup> *L'Europe au moyen âge*, p.79.

est un art de grands seigneurs. Par la place qu'il fait aux représentations du péché, aux monstres, par exemple, qui grouillent dans le grand tumulte du pilier de Souillac, il porte témoignage de la violence d'une civilisation dont c'était alors l'enfantement rageur<sup>22</sup>. Et il interprète les figures dans le cloître comme la hiérarchie des trois ordres, sur laquelle il a suffisamment argumenté dans *les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*<sup>23</sup>. «Le sculpteur montre les créatures ramenées au plan très simple, régulier, rationnel dont Dieu avait l'esprit rempli lorsqu'il les façonna. De même, la société humaine apparaît dans ses structures idéales, conforme à la volonté divine: trois catégories, les paysans, les guerriers, les prêtres, les uns et les autres subordonnés aux moines qui regardent l'humanité dont ils se sont séparés du haut de leur perfection<sup>24</sup>».

## Conclusion

Parmi ses argumentations basées sur l'analyse des sources clunisiennes, la discussion sur la mutation de la société vers l'an mil et sur la châtellenie en tant que modèle de société après l'éparpillement du pouvoir se déroule au point de vue socio-juridique et socio-économique. La critique de Dominique Barthélemy est notamment très connue. Dans le domaine de la culture, plutôt de l'art, l'an mil est encore considéré comme le tournant de la mentalité, et ce malgré l'existence soupçonnée de «la terreur de l'an mil».

En ce qui concerne son interprétation sur Cluny, depuis une vingtaine d'années<sup>25</sup>, les historiens, les archéologues et les chartistes

---

<sup>22</sup> op. cit. p.87

<sup>23</sup> Gallimard, 1978.

<sup>24</sup> op. cit. p.86

<sup>25</sup> *Le Gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny, Actes du colloque scientifique international, Cluny septembre 1988, Cluny, 1990.*

collaborent et consacrent leurs efforts sur des travaux plus minutieux et globaux. L'Ordre de Cluny, plutôt la Congrégation des monastères dépendants «Cluniacensis Ecclesia» est considérée comme «une nébuleuse» où le pouvoir de l'abbaye de Cluny n'est pas systématiquement confirmée<sup>26</sup>. Mais d'un autre côté, certains éléments communs parmi les monastères clunisiens peuvent être supposés ou imaginés, comme Georges Duby le suggéra. Par exemple, l'existence d'une diplomatie clunisienne est soulignée par le résultat de récents travaux des chartistes parisiens. En même temps, les recherches sur les sources liturgiques, notamment la consécration de l'église sont enrichissantes, ce fut d'ailleurs le thème d'un colloque organisé en 2005 par Didier Méhu<sup>27</sup>.

Afin d'exploiter de nouveaux domaines de recherche, une phrase de George Duby nous encourage. «Imaginons. C'est ce qui est toujours obligé pour les historiens.»

C'est le texte pour une intervention dans le colloque «Journée d'hommage à Georges Duby» présidé par Jean-Claude Schmitt et organisé par le département d'Histoire de l'Université de Toulouse2 (Le Mirail) à Albi le 21 mai, 2008.

Je remercie mademoiselle Nolwenn Rossignol pour sa relecture du texte français.

---

<sup>26</sup> Dominique Iogna-Prat, *Ordonner et Exclure*, Collection historique, Paris, 2000

<sup>27</sup> Le colloque a eu lieu à Auxerre entre le 27 et le 29, juin, 2005, sous le titre "Mise en scène et mémoires de la consécration d' église au Moyen Age". Son résultat est publié *Mise en scène et mémoires de la consécration d' église dans l'occident médiéval* (Brepols 2007).